

M-GAM

GAP-MGAM-023 - De l'admission au contentieux : dossiers externes dans le cadre de la facturation fides-ace

Contact : contact-gam@silpc.fr

2 jours

Public : Agents du bureau des entrées

COMPETENCES VISEES

- Prendre en charge un dossier externe de son admission au traitement en contentieux des factures. L'objectif étant de produire régulièrement une facture de qualité

PROGRAMME

- Rappel sur le périmètre Fides-ace
- Principe de paiement des factures Fides-ace à l'hôpital
- Confirmation d'admission
 - Recherche du patient, intégration de la procédure d'identito-vigilance du CH et des recommandations de saisie liées à PESV2
 - La déclaration du médecin traitant
 - Le hors parcours de soin : impact sur la facturation
 - Les actes autorisés dans le cadre du parcours
 - La carte vitale : son stockage
 - Particularité des dossiers avec CMU et CMU-C
 - La saisie des situations particulières
 - Exonération pour la stérilité
 - Plusieurs exonérations (invalidité, ALD)
 - Spécificités liés à la maternité : prise en charge à 100% d'examen en dehors du 6^{ème} mois après l'accouchement
 - Visites obligatoires pour les moins de 2 ans
- Gestion de dossiers
- Les listes de travail
- Le suivi des fichiers et des factures sur la plateforme RB2
- Le contentieux standard, traitement spécifique des factures déjà payées

PRE REQUIS

- Connaissance Windows et règles de base de gestion attachées aux actes NGAP et CCAM